

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
Poste	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces	la ligne	20
Réclames	—	30
Faits divers	—	75

RESERVES SONT FAITES

On a le droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 25 AVRIL

A LA CHAMBRE

Bien qu'aujourd'hui ait lieu la reprise des travaux parlementaires, fort peu de députés sont allés hier au Palais-Bourbon. Cependant deux réunions étaient convoquées : celle de l'extrême-gauche et celle du groupe d'études.

A l'extrême-gauche, vu le petit nombre de membres présents, l'on s'est ajourné à aujourd'hui.

Plusieurs des membres de cette réunion se sont joints à ceux du groupe d'études, il a été question du budget de 1893.

M. Sarrien a dit que la Chambre ne pouvait accepter la disjonction sur les boissons qu'à la condition que l'engagement formel serait pris par le Sénat de discuter le projet dans le courant de mai.

En ce qui concerne les décisions de la commission du Sénat sur les patentes, il a fait des réserves.

M. Leydet, au contraire, dit qu'il faut faciliter la besogne au nouveau cabinet, qui a été bien accueilli par le pays, et qu'on doit tout tenter pour un accord entre les deux Chambres : il ne voit pas d'inconvénient à ce que l'on disjoigne la réforme des boissons, pourvu qu'on l'incorpore dans le budget de 1894.

Relativement aux opérations de Bourse, il estime que le projet de la commission sénatoriale peut être voté par la Chambre.

La réunion a décidé de se réunir mercredi, pour délibérer à nouveau sur le budget de 1893.

AU SÉNAT

Le rapport de la commission des finances sera déposé aujourd'hui. Pour l'impôt sur les opérations de Bourse, il est possible qu'une proposition de disjonction soit votée. Pour le contrôle des chemins de fer, M. Viette maintiendra son projet que, de nouveau, la commission des finances repousse.

INFORMATIONS

L'AFFAIRE TURPIN

La commission pour cette affaire a siégé dimanche.

Son examen se fait dans les conditions les plus minutieuses.

Nous pouvons affirmer que les faits qui y seront présentés ont une importance que l'on n'avait pas prévue lorsque l'enquête fut décidée.

UN HOMME A LA MER

M. Henri Maret, député de Sancerre, étant venu dans sa circonscription pour sonder ses électeurs, a reçu de son comité un accueil tellement froid qu'il a renoncé à courir les risques d'une réunion publique.

MODIFICATIONS ÉLECTORALES

Le ministre de l'intérieur va demander à la Chambre de placer, en bon rang, à son ordre du jour, le projet modifiant les circonscriptions électorales.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Ariège (arrondissement de Pamiers). — MM.

Wickersheimer, rép., 6,999; Fages, rép., 5,689; Gout, cons., 2,506; nuls, 548. (Ballottage.)

Haute-Vienne (arrondissement de Rochechouart). — MM. Codet, radical, 6,345, élu; Léouzon le Duc, rép. progres., 3,480.

L'AVANCEMENT DES OFFICIERS

Le général Loizillon ne se croit pas lié par les usages de son prédécesseur, en matière d'avancement à accorder à époque fixe.

Le ministre ne veut pas que des économies paraissent faites sur la solde des officiers et se réserve de combler les vacances.

Cette nouvelle sera bien accueillie, car on voyait avec dépit subsister des vacances pendant plusieurs mois, alors que la solde des emplois restés sans titulaires se trouvait disponible.

Toute mesure tendant à accélérer l'avancement sera bien accueillie dans l'armée.

MORT AU CHAMP D'HONNEUR

Le capitaine Lespieau, fils du général Lespieau, commandant la 27^e division militaire, à Grenoble, vient d'être tué au Soudan.

La date et le lieu du combat où le capitaine Lespieau a reçu en plein front la balle soudanaise ne sont pas encore connus ; mais on pourrait se reporter utilement aux indications fournies, il y a une dizaine de jours, par des dépêches de source anglaise, parlant de luttes soutenues par la colonne Archinard.

A ROME

Hier, lundi, a eu lieu la grande revue des troupes. Il n'y a eu aucun incident. La foule était moins considérable qu'on ne le prévoyait. Les tribunes publiques élevées pour 20,000 personnes n'en contenaient pas le quart.

LA QUESTION DU SIAM

Le Times dit que les difficultés entre la France et le Siam sont considérées comme sérieuses. On redoute des hostilités et dans cette prévision les négociants emmagasinent de grandes quantités de riz.

Le Standard prétend que le Siam a protesté contre l'occupation de Stung-Treng par les Français et qu'un arbitrage sera demandé.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, le 24 avril 1893.

Après un mouvement de hausse provoqué sur les rentes françaises par les rachats du découvert, la Bourse a fini la semaine sur des cours plus faibles, le 3 0/0 à 96.20 et le 4 1/2 à 107.10.

La Banque de France reste aux environs de 3.890.

Le Crédit Foncier varie de 970 à 975. Les prêts hypothécaires fonciers et communaux consentis par le dernier conseil se sont élevés à 15,605,008 fr. Les municipalités avisées des nouvelles conditions que leur offre cette administration envoient de nombreuses adhésions et prennent en conséquence l'engagement de renoncer avant 40 ans à tout remboursement anticipé.

La Société Générale est bien tenue à 470. Les affaires anciennes du Guano du Pérou et du port de Callao sont en bonne voie. Depuis le 4^{er} avril le solde du dividende, soit 6 fr. 25 par action, est mis en paiement.

Le Crédit Lyonnais s'élève à 762 fr. L'extension de ses opérations déjà si considérables a nécessité la création de deux nouvelles agences, l'une à Paris, l'autre à Boulogne-sur-Seine, et de nombreux bureaux en province.

L'assemblée générale des actionnaires du Comptoir National d'Escompte a eu lieu hier. Le cours est demeuré à 505 sans variation importante.

L'action des Immeubles de France monte à 495 avec un bon courant d'affaires.

Le Comptoir des Fonds Nationaux se négocie à 635. C'est une hausse de 15 fr. sur le cours que donnait normalement la déduction du droit de préférence attribué aux anciens actionnaires. Ceux-ci ayant absorbé la presque totalité de l'émission, les nouvelles souscriptions devront être réduites. Une assemblée constatera prochainement la sincérité des versements.

L'obligation Beyrouth-Damas-Hauran a été l'objet de transactions suivies à 305 environ.

On signale de nombreuses demandes sur les obligations du Chemin de fer National de l'Equateur. On sait que cette République est très prospère et possède un budget en équilibre. La garantie qu'elle donne à la nouvelle voie ferrée qui doit favoriser encore l'extension de son mouvement commercial est donc très sérieuse.

L'obligation de la Société des Eaux minérales de Montchanson a eu un marché très actif. Un coupon de 7.50 est en paiement à la Caisse de l'Hôtel-de-Ville, rue de Rivoli.

La Banque Ottomane et la Banque de Paris et des Pays-Bas émettent le 25 courant 100,000 obligations sur 320,000 destinées à la construction du chemin de fer de Salonique à Constantinople. Au prix de 281.50 pour les titres libérés, le revenu est supérieur à 5 1/4 0/0 sans tenir compte de la prime de remboursement à 500 fr. Le gouvernement garantit pendant la concession une recette brute annuelle de 7,750,000.

Les Chemins Economiques cotent 425.

CH. HEYMAN et Co.
10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 25 AVRIL

Observations de M. DAVY, opticien
Place de la Bilange, 25, Saumur.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 24°
Ce matin, à 8 h.		+ 18°
Midi,	750 ^{m/m}	+ 28°
Hausse	» ^{m/m}	
Baisse	2 ^{m/m}	
Température minima de la nuit		+ 11°

Autour d'une conférence

Nous donnons simplement à titre de document, et sans aucun commentaire, les réflexions suivantes que nous lisons dans un journal d'Angers, l'Indépendance :

« M. Allain-Targé, ami et ancien collègue de M. Lockroy et candidat aux prochaines élections dans l'arrondissement de Saumur, avait également été invité par l'administration.

» Le banquet a été suivi d'une réception ouverte dans les salons de la Mairie, au cours de laquelle chacun a pu serrer la main des deux hommes politiques qui avaient bien voulu faire aux républicains saumurois l'honneur d'être pour quelques instants leurs hôtes.

» C'est avec une vive satisfaction que nous avons vu bon nombre de commerçants et d'ouvriers, sacrifiant leurs intérêts à leurs convictions, venir présenter leurs hommages aux deux citoyens intègres qui ont voulu leur vie entière au triomphe de la démocratie. Par contre, c'est avec une véritable stupéfaction

que nous avons remarqué l'absence voulue de tous les fonctionnaires ; chefs de services — magistrature exceptée — qui ayant été les subalternes de MM. Lockroy et Allain-Targé, et pouvant le redevenir demain, n'avaient eux pourtant rien à craindre en allant les saluer.

» Nous ne nous attarderons pas à rechercher les motifs de cette regrettable abstention : nous la constatons en ajoutant que le moment est venu où les fonctionnaires de tout ordre, en Maine-et-Loire comme ailleurs, doivent se montrer les très dévoués serviteurs de la République, qui les nomme et les paie. »

Enseignement laïque

M. Lockroy a célébré les mérites de la République, qui a prodigué les millions pour multiplier les écoles primaires laïques et supprimer partout l'enseignement religieux.

Cette éducation sans croyance commence à produire ses fruits et la démolition de la jeunesse croît chaque année.

Un document officiel vient de le constater : c'est le compte rendu de la justice criminelle en 1889, publié par le Journal officiel du 20 avril dernier.

Voici le tableau instructif qu'il contient sur la progression de la criminalité chez les enfants :

Prévenus de moins de 16 ans

	GARÇONS	FILLES
1886	4,937	650
1887	5,781	951
1888	6,342	1,009
1889	6,744	1,097

C'est en quatre années, dit l'auteur du compte-rendu, le ministre Bourgeois lui-même, une augmentation de 2,244 prévenus au-dessous de 16 ans ou des deux cinquièmes.

Voilà à quoi servent les millions dépensés pour détruire dans les écoles l'enseignement religieux, et ce n'est qu'un commencement.

La mobilisation des chevaux et voitures

Le président des commissions mixtes de classement appartenant à l'armée ne devra plus s'immiscer dans le choix du membre civil choisi dans la commune.

Mais le maire devra désigner un ancien officier de troupes à cheval, et, à son défaut, choisir un conseiller municipal apte à cette fonction.

Les instituteurs secrétaires de mairie prêteront leur concours à la commission, même pendant les heures de classe, et les membres militaires des commissions, pour trancher une question soulevée, auront droit dans chaque localité au logement chez l'habitant.

Société de gymnastique

Avis. — Il est rappelé aux jeunes gens qui ont des effets appartenant à la Société et qui n'assistent pas aux séances de vouloir bien les rapporter sans retard s'ils veulent s'éviter d'avoir à les payer.

M. Bascoul vient de créer un cours de jeunes filles et de garçonnets pour le traitement des vices de conformation.

Cours d'escrime, de canne, de bâton et de boxe. — Natation, massages médicaux.

S'adresser 11, rue Saint-Lazare, Saumur.

La lune rousse ensoleillée

Malgré de savantes prévisions et de subtils horoscopes tirés du vol de certains oiseaux migrateurs, toute crainte d'un brusque retour du froid peut être, aujourd'hui, raisonnablement abandonnée, et la lune rousse, dont on nous faisait, par surcroît, redouter les désastres, paraît sans influence sur la température.

Aux jours pleins de soleil succèdent des nuits pleines d'étoiles; les nuages légers qui se forment sur nos têtes s'évanouissent sans y laisser choir une goutte d'eau; la terre desséchée, fendue, a beau crier par toutes ses bouches ouvertes: « J'ai soif! le ciel reste impitoyablement bleu et c'est de la chaleur — encore et toujours — qu'il lui verse à flots.

Mort en wagon

Le sieur Mention, de Paris, qui était parti dimanche matin, de la gare Montparnasse, par le train de 7 heures 55 du matin, en compagnie de son fils, pour se rendre aux Trois-Moutiers, près de Montreuil-Bellay, est décédé dans le wagon, en gare de Chartres.

Le fils prévint le chef de gare de cette station, mais celui-ci se contenta de faire fermer le wagon par le chef de train et lui dit de continuer son voyage.

Arrivé à Montreuil-Bellay, comme il fallait changer de train pour aller aux Trois-Moutiers, le chef de cette gare s'opposa à la continuation de ce voyage macabre. Il fit transporter le cadavre dans une salle d'attente et prévenir l'autorité. M. le Dr Gaudrez a reconnu que le défunt avait succombé à une affection du foie, dont il souffrait depuis longtemps. Il était âgé de 65 ans.

Inconvénient des grandeurs

Le sieur Coquin, propriétaire à Trémont, a été conseiller municipal il y a une douzaine d'années. Il y a gagné la haine d'un de ses voisins, le nommé Bretonneau, qui ne peut plus le voir sans l'insulter par gestes ou par paroles. Enfin, l'autre jour, se rencontrant avec lui au moment où il allait chercher de l'eau, Bretonneau lui lança ses deux seaux dans le côté, le saisit à la gorge et lui aurait fait passer un mauvais quart d'heure si le fils Coquin et un voisin n'étaient intervenus.

Le repos du dimanche

La réunion amicale, organisée par les employés de commerce d'Angers, pour remercier les patrons qui ont adhéré à la fermeture des magasins le dimanche, a eu lieu, avant-hier, dans la salle du premier étage du café Gasnault, au milieu du bel entrain et de la plus franche cordialité.

Réforme postale

Pour faciliter les relations commerciales entre la France et l'Angleterre, les directions pos-

tales des deux pays viennent de décider l'amélioration suivante :

Les expéditeurs de correspondances d'origine française ou anglaise pourront en demander la remise par exprès sur chaque territoire. Dans ce cas, nos nationaux devront acquitter, en sus de la taxe en vigueur, le droit spécial de remise applicable en France, quand l'objet est distribué dans une commune siège de bureau de poste.

Lorsque les correspondances d'origine anglaise devront être remises par exprès, sur la demande des expéditeurs, dans une localité en dehors d'un bureau postal, les destinataires acquitteront le droit spécial du service intérieur français, mais déduction faite du droit fixe d'express payé en Angleterre.

Les grèves à Angers

Les grévistes n'ont même pas donné signe de vie pendant la journée de dimanche. Probablement qu'ils ont profité du beau temps pour aller à la campagne.

Malgré cela de nombreuses patrouilles de dragons ont parcouru les rues.

Chez M. Bessonneau, jour et nuit, une compagnie du 133^e garde l'établissement.

POUR LA POLICE

A la dernière séance du Conseil municipal, des félicitations ont été votées à la troupe et à la police pour leur conduite pendant la grève.

REPRISE DU TRAVAIL

Le travail a repris hier matin, à 6 heures, dans tous les ateliers des filatures de la Madeleine, du Clon et de l'Ecce Homo.

LES ENTRÉES DE FABRIQUES

Lundi matin, à 6 heures, des mesures rigoureuses sont prises comme les jours précédents pour assurer à chacun la faculté de rentrer au chantier ou à l'usine, s'il le juge à propos. Et partout c'est le calme absolu; les piquets de cavalerie sont à leur poste et pas une manifestation se produit.

A l'usine Bessonneau, il a été décidé, à l'unanimité des bons ouvriers, que le travail serait repris mardi. Tous sont résolus à rester immuables dans leur décision; et, pour juger des intentions des grévistes à leur égard, une centaine des plus déterminés se sont présentés hier matin à la grille de l'usine, à titre d'essai. Les grévistes qui circulaient à l'entrée n'ont pas fait la moindre observation.

A LA BOURSE DU TRAVAIL

A 10 heures du matin, la Bourse du travail est ouverte, mais de grévistes peu ou point. Quelques rares groupes de 4 ou 3 circulent lentement, attendant des camarades qui n'arrivent pas.

Meunier revient encore, franchit même les degrés qui donnent accès à la salle de réunion et trouve visage de bois.

Le bruit courait que, hier soir, à 3 heures,

devait avoir lieu une nouvelle réunion à la Bourse du travail.

Un poulain blanc

Un fait très curieux s'est produit dernièrement chez un meunier de la commune du Bourg-d'Irè. Une jument a donné naissance à un poulain entièrement blanc. Ce cas, excessivement rare, a vivement excité la curiosité de nos cultivateurs.

Vol à l'église St-Pierre de Loudun

Dans la nuit de jeudi à vendredi, des mal-fauteurs se sont introduits, à l'aide d'une échelle prise dans une maison en construction, dans l'église Saint-Pierre, à Loudun.

Ils ont fracturé les troncs et se sont emparés d'un ciboire précieux enfermé dans le tabernacle.

Heureusement, malgré tous leurs efforts, ils n'ont pu forcer la porte de la sacristie et ont dû se retirer.

Une enquête est ouverte.

Les vignes

Nous avons signalé les dommages causés aux vignes par les gelées.

Il paraît que le mal n'est pas irréparable.

En Indre-et-Loire, sur les coteaux de Sainte-Radégonde, Rochecorbou et Vouvray, les vignes sont superbes et promettent une jolie récolte: 30 à 40 pièces à l'arpent.

Les hannetons

Les hannetons continuent leurs ravages. En quelques jours, la verdure des arbres fruitiers, surtout des nuyers et des pruniers, a été en partie dévorée par ces destructeurs voraces.

Fausse monnaie

Le *Messageur* de Tours annonce que de nombreuses pièces de 2 fr. à l'effigie de Napoléon III, millésime 1869, circulent en ville; elles sont parfaitement frappées; leur poids est normal; elles ne peuvent être reconnues qu'en les grattant contre un corps dur: alors la couche d'argent disparaît pour faire place à un métal jaunâtre.

Accident à Tours

Un terrible accident s'est produit samedi, rue des Fossés-Saint-Martin.

Un couvreur est tombé d'une dizaine de mètres et s'est abîmé sur le pavé de la cour.

Relevé aussitôt, ce malheureux dont les blessures sont très graves, a été transporté à l'hospice.

Passage d'un grand duc

Le grand duc de Leuchtenberg, grand duc de Russie, cousin du Tsar, et son officier d'ordonnance le commandant Yung, sont arrivés à Nantes hier et sont descendus à l'Hôtel de France.

Dans la matinée le grand duc a visité les chantiers Oriolle et le yacht *Rozana*, construit

pour son compte; le grand duc a dû quitter Nantes dans la soirée.

Grève à Nantes

Hier matin, à Nantes, 400 ouvriers de la fabrique d'engrais Evain se sont mis en grève, réclamant une augmentation de salaire.

Le chien à la mode

La mode change pour les chiens comme pour toute chose. Cette année, les chiens qui font fureur sont les barzois ou lévriers russes. Il y a quelques années, il était d'excellent ton d'être suivi par un basset allemand; puis, par un caniche français, le poil taillé en lion, la moustache à la gauloise.

Le barzoï est un chien à l'air réellement aristocratique. Il est charpenté à peu près comme un greyhound, mais avec un poil long et soyeux. Ses mouvements sont gracieux, son caractère docile, et il s'attache promptement à son maître.

La couleur à la mode

La couleur à la mode, aujourd'hui, c'est la couleur lavande, une sorte de bleu faïence pâle tirant sur le gris. On en fait surtout des garnitures, des nœuds, des choux pour les chapeaux. La vogue de cette nuance paraît devoir s'étendre également aux robes de cet été.

RECONSTITUTION

Des terrains calcaires du Saumurois

PREMIER ARTICLE

Tous les journaux de la Champagne jettent un cri d'alarme; le phylloxera, par suite des chaleurs de l'année dernière, a fait des progrès considérables, qui compromettent peut-être pour toujours le vignoble si riche de cette contrée. Des dissensions nombreuses ont eu lieu au milieu du comité qui s'occupait de la défense de ce vignoble; des discussions, des hésitations, des incertitudes en sont résultées; et actuellement toute étude sérieuse des moyens de préservation semble remise aux calendes grecques.

Conférences, discours, projets plus bizarres les uns que les autres surgissent de toutes parts, nos concurrents semblent cependant vouloir adopter le procédé dit d'extinction pour sauver leurs vignobles.

Nous en étions là, il y a dix ans, lorsque les sociétés agricoles, les comices, les conseils généraux, les conseils d'arrondissement et les délégués phylloxériques battaient encore la campagne. Aujourd'hui nous savons que le salut est bien plus dans les plants américains que dans tout autre système. Or, ces plants sont encore prohibés en Champagne.

Mais quels plants employer au milieu de tous ceux indiqués par la science d'abord, et davantage encore par les réclames insensées

SOLANGE DE CRESNE

Par E. DE NOVIANT.

CHAPITRE XI

A LA RECHERCHE D'UN ANCIEN AMI

M^{me} Clara Vincent fut plus satisfaite encore qu'elle n'avait osé l'espérer des dessins que Solange vint lui soumettre quelques jours après; et quand, au bout d'environ trois semaines, la jeune fille lui apporta les tapisseries entièrement terminées et montées, ce fut un cri d'admiration dans l'atelier.

Non seulement tout était fait et parfait, mais il restait encore assez de temps avant l'époque de la livraison pour que les magnifiques tentures pussent être, pendant quelques jours, exposés aux vitrines du magasin. Elles firent le plus grand honneur à M^{me} Vincent qui témoigna sa reconnaissance à l'habile ouvrière en la nommant surveillante de l'atelier et en lui accordant une part dans les bénéfices de la maison.

C'était un succès; plus qu'un succès, un

triomphe. Eugénie en fut tout aussi fière que son amie, la chère enfant ne savait comment exprimer sa joie. Elle était si heureuse qu'elle faillit en pleurer. Plus de soucis pour le présent, plus de préoccupation pour l'avenir.

On pourrait maintenant être malade tout à l'aise et ne plus avoir la crainte, après quinze jours de chômage forcé, de ne plus trouver dans le fond de son porte-monnaie qu'une pauvre petite pièce blanche.

Tout était donc pour le mieux, et Dieu commençait à récompenser, d'une manière évidente, le courage et la persévérance de M^{me} de Cresne.

Un dimanche, il était cinq heures de l'après-midi, Solange se rendait en compagnie de son amie chez M^{me} Vincent qui les avait, l'une et l'autre, invitées à dîner. Tout à coup elle s'arrêta interdite :

— Qu'as-tu donc? ma Solange, lui demanda Eugénie plus inquiète qu'elle ne veut le laisser paraître; te serais-tu blessée?

— Tu vois cette voiture, Eugénie?

— Eh bien?

— As-tu remarqué la personne qu'elle emporte?

— Un gros monsieur d'une cinquantaine

d'années, à la figure insignifiante et qui semble se carrer dans son landau avec tout le laisser aller d'un parvenu.

— Tu l'as bien vu?

— D'une main il tenait son chapeau et de l'autre il essuyait son front avec un foulard.

— Et tu le reconnaitrais?

— Surtout s'il fume toujours les mêmes cigares; je n'en ai de ma vie vu d'aussi gros.

— Enfin tu le reconnaitrais?

— S'il le fallait absolument, je crois bien que oui.

— Eh bien! fixe bien ses traits dans ta mémoire. Il faut que je le retrouve.

— Et en quoi puis-je t'aider?

— Si tu le rencontres avant moi tu le suivras, allât-il au bout de Paris, et tu me diras où il demeure.

— C'est donc bien important?

— Plus que tu ne peux le supposer. Peux-tu donc, un ami de mon père, un ami intime, un ami pauvre pour lequel il s'est toujours montré plein de bienveillance; un ami que je croyais mort et que je retrouve vivant avec toutes les apparences de la richesse.

— Tu veux lui parler?

— Non seulement je le veux, mais je le dois.

— Et le mystère dont tu tiens à être entourée?

— Pour lui, il ne saurait y avoir de mystère.

— A ton aise, belle ténébreuse; si jamais je le rencontre, je l'accoste, je m'attache à lui et, bon gré mal gré, je ne le lâche pas qu'il ne m'ait donné son adresse.

— Merci!

Et les deux jeunes filles poursuivirent leur chemin.

— Comment peut-il se faire, se demandait Solange, que M. Charles Duprez soit encore de ce monde, quand, le lendemain du jour où il a emporté toute la fortune de mes parents pour la mettre en sûreté, les journaux ont répandu le bruit de sa mort? Son corps entièrement défiguré, disaient-ils, a été retrouvé aux abords du Pont-Royal. Il était facile, avaient-ils ajouté, de reconnaître que le vol avait été le mobile du crime. N'était-il donc que privé de connaissance et aurait-il pu être rappelé à la vie? Mais dans ce cas, son premier soin eût été de nous chercher, il était si facile à lui de nous retrouver, même à Versailles et, s'il est vrai qu'il

des viticulteurs et des horticulteurs qui peut-être ont mal vu ou mal jugé ?

C'est dans le but d'être agréable aux viticulteurs saumurois que nous avons fait quelques recherches que nous publierons de huitaine en huitaine. L'importance du sujet en excusera les longueurs.

Nous avons donc une avance de quelques années sur les viticulteurs champenois, et si nous savons bien mener notre barque, nous serons reconstitués avant nos ennemis de la Marne. Nous pourrions leur livrer nos excellents vins, qu'ils continueraient comme aujourd'hui de décorer du nom de champagne, à moins qu'une loi équitable et sensée ne modifie la législation à cet égard ; c'est ce que nous espérons.

Pour les terrains argileux, argilo-calcaires, sablo-calcaires ou argilo-siliceux, on n'est encore qu'à peu près fixé sur les meilleurs porte-greffes ; on discute encore sur la valeur des Rupes-teris, des Riparias et Cordifolia. On n'est pas d'accord sur les hybrides des espèces américaines naturels et artificiels. De guerre las, on s'ingénie à essayer des porte-greffes ayant du sang de Vinifera, c'est-à-dire de vigne française et, oubliant bien vite les échecs du Jacquez (hybride franco-américain), on essaie d'autres hybrides franco-américains, tous célèbres pour le quart d'heure, qu'ils proviennent des pépinières de M. Couderc, de M. Ganzin, de M. Millardet ou de l'École de Montpellier.

Qu'en adviendra-t-il de tous ces plants merveilleux ? Leur avenir nous paraît bien incertain. Ne le rejetons pas, cependant, mais étudions-les, à part, chacun chez nous ; en voici les raisons. Ce qui se passe pour les terrains calcaires nous servira d'étude sur ce sujet et les essais faits récemment par MM. Bethmond et Couderc, et par la Société d'Agriculture de l'Aube, vont nous fournir quelques indications précieuses à recueillir.

Ils nous prouveront que chaque viticulteur doit procéder chez lui à des essais particuliers, spéciaux à la nature physique et chimique de son sol, et qu'on ne peut, en aucune façon, se guider sur les expériences du voisin, pour conclure à son profit. Il faut procéder par la méthode expérimentale suivie pas à pas, bien raisonnée. Or, il est temps de commencer, car l'adaptation au sol, au sous-sol, au climat, et la fixation de tel ou tel système de greffage constituent des études de longue haleine.

Considérons en effet quelles incertitudes règnent encore, et combien de contradictions viennent compliquer le problème, déconcertant ceux qui, au lieu d'expérimenter chez eux, regardent ce qui se passe dans d'autres contrées et même à quelques kilomètres de chez eux.

Voici, par exemple, M. Roy-Chevrier, secrétaire de la société de Viticulture de Châlons-sur-Saône, qui rend compte de la tenue des

à réellement été volé, une explication donnée à temps eût pu éclairer la justice, amener l'arrestation des assassins. Oh ! il faut que je le voie, il le faut absolument et le plus tôt possible sera le mieux.

L'idée d'accuser Charles Duprez ne s'était pas encore fait jour dans l'esprit de la jeune fille, mais, de ce qu'elle pensait, à en arriver là, il n'y avait qu'un pas.

Solange n'était plus une enfant, le malheur l'avait faite femme et elle aimait à se rendre compte.

Le tout était de retrouver M. Duprez. M^{lle} de Cresne compta sur les événements ; chaque jour, elle retournait à l'endroit où elle avait rencontré l'ancien ami de sa famille et à l'heure même à laquelle elle l'avait aperçu. Son espérance ne fut pas déçue.

Comme la première fois, le haut et puissant personnage fumait un énorme cigare de prix et, le lorgnon à l'œil, trônait en conquérant sur les coussins de soie de son luxueux équipage.

(A suivre.)

hybrides Couderc et de quelques autres cépages américains ou franco-américains dans un des terrains les plus mauvais de la banlieue de Cognac, dans un endroit nommé Tout-Blanc, commune de Château-Bernard, à quatre kilomètres de Cognac sur la route de Barbézieux.

Dans le terrain expérimenté, il y a de 48 à 74 0/0 de calcaire dans le sol, et dans le sous-sol environ 92 0/0.

Dans ce sol, les anciens cépages français francs de pied ou greffés jaunissent dès la première ou la seconde année, comme ils le font ailleurs en terrains calcaires au bout de plusieurs années seulement.

De ces expériences, concluant en faveur des hybrides Couderc, M. Roy-Chevrier tire les conclusions suivantes :

1^o Que ceux qui ont essayé d'introduire dans leurs cultures les hybrides franco-américains peuvent préjuger de la tenue des greffes sur ces hybrides par la résistance des porte-greffes à la chlorose.

2^o Ceux qui n'ont pas encore essayé ces hybrides peuvent les planter avec l'espoir fondé que leur tenue à l'état franc de pied leur permettra de discerner ceux qui pourront être employés comme porte-greffes.

3^o Il faut reconnaître qu'il faut du sang de Vinifera dans les porte-greffes pour leur permettre de résister efficacement à la chlorose dans les terrains calcaires.

4^o Il y aurait dans le greffage de plants français sur les hybrides franco-américains une atténuation de la chlorose naturelle à ces plants français, et que l'on accepterait précédemment comme la condition normale de leur végétation.

Mais M. Bethmond arrive bien vite et prétend qu'on ne peut prévoir quelle sera la tenue d'un plant américain ou d'un hybride une fois greffés, par la façon dont il s'est comporté n'étant encore que franc de pied. La greffe pourra amener de profondes modifications dans sa nature. On ne peut donc tirer de déduction des expériences précédentes.

Or, M. Roy-Chevrier est le porte-paroles de M. Couderc dont il a suivi et détaillé avec soin les expériences nombreuses et sérieuses faites dans ce terrain ingrat, dont nous venons de parler.

M. Bethmond est un expérimentateur sérieux, apprécié dans le monde viticole et qui vient de faire des expériences remarquables dont nous parlerons dans le prochain article. Qui croire des deux ? Que nos lecteurs ne s'impatientent pas ; nous conclurons. G. DE CAPOL.

État civil de la ville de Saumur

MARIAGES

Le 24 avril. — Jean-Blaise Carrère, maréchal-des-logis, moniteur d'escrime à l'École de cavalerie, a épousé Pauline Cerbelle, sans profession, tous deux à Saumur ;

Albert-Gilbert-Hippolyte Thomas, boulanger, a épousé Emilie-Augustine Magnin, lingère, tous deux à Saumur.

DÉCÈS

Le 24 avril. — Marie Meyniel, chapeletière, 17 ans, célibataire, rue des Capucins.

Théâtre de Saumur

Bureaux : 7 h. 1/2. — Rideau : 8 h. 1/2
TOURNÉES E. SIMON

Mardi 25 Avril 1893

À la demande générale, deuxième et dernière représentation de

M. TALBOT, sociétaire de la Comédie-Française, M^{me} Marie KOLB, de l'Odéon, et autres artistes de Paris.

L'AVARE

Comédie en 3 actes, de Molière
M. TALBOT remplira le rôle de Harpagon, qu'il a joué à la Comédie-Française.

LE PARFUM

Comédie en 3 actes, de MM. Ernest Blum et Raoul Toché.

FAITS DIVERS

LES GENS DISTRAITS

Glisser un billet de 100 francs dans une lettre et la jeter à la poste en oubliant l'adresse peut témoigner d'une certaine distraction. Le fait n'est pas aussi rare qu'on pourrait le croire.

Dans le rapport de la direction des postes et télégraphes français présenté à la commission du budget, on lit que, non seulement « deux mille » personnes ont oublié de mettre une adresse sur leurs lettres, mais même que ces lettres ne portaient aucune indication permettant de les retourner à l'expéditeur.

De ce fait, l'administration a bénéficié de plus de 150,000 francs de valeurs anonymes.

TEMPÉRATURES EXTRÊMES

D'après des informations venues de Koslow, des chutes de neige ont interrompu la circulation des chemins de fer sur les lignes de Tambow et de Voronège ; un train de voyageurs a été bloqué non loin de Koslow ; les voyageurs ont gagné cette ville à cheval.

A Nijni-Novgorod, il y a eu également de grandes chutes de neige ; on a rétabli les trains.

Des dépêches annoncent que la neige est tombée même à Sébastopol, en Crimée.

Il fait très chaud dans le sud-est de l'Angleterre.

On a constaté, ces jours-ci, à Londres, 80° Fahrenheit à l'ombre, ce qui ne s'était pas vu depuis 1863.

A en juger par le baromètre, il faut s'attendre à la continuation du beau temps.

Ceux qui digèrent mal et qui ont des maux d'estomac doivent chaque matin prendre en se levant une cuillerée à café de Tisane Dussolin.

PILULES SUISSES !

Le médicament le plus populaire de France.

Dernières Nouvelles

LA GÈVE D'AMIENS

Six cents cordonniers se sont réunis hier matin sur le glacis de la citadelle.

Après un discours du député Baudin, ils ont voté la continuation de la grève.

Ils ont tenté de pénétrer dans la ville pour manifester. La police, les gendarmes et les chasseurs à cheval les ont dispersés.

Des patrouilles de gendarmerie parcourent les rues pour assurer la liberté du travail.

INCENDIES DANS LES LANDES

Les incendies sont signalés dans les Landes.

D'après un journal de Bordeaux, des propriétaires de bois auraient reçu des lettres de menaces.

A ROME

L'Empereur et l'Impératrice sont allés à Tivoli. Ils ont été salués par les acclamations de la foule et ont été reçus par le maire, le député et les autorités locales.

Les enfants des écoles étaient alignés sur leur passage.

La maison royale avait envoyé un « four in hand » pour les souverains et cinq voitures pour leur suite.

La musique de la ville a joué l'hymne allemand.

Ils sont repartis pour Rome par train spécial, au milieu d'acclamations qui se sont renouvelées en route quand le train impérial a croisé le train ordinaire.

Le soir, ils ont assisté, au Quirinal, au dîner militaire.

PROTESTANTS ET CATHOLIQUES

Hier, les scènes de désordre se sont renouvelées à Belfast.

Un millier d'ouvriers catholiques travaillaient dans un chantier à l'extrémité de la ville. Samedi, ils avaient été menacés par les protestants. La plupart n'ont pas osé rentrer le matin. Un certain nombre, cependant, avaient repris

le travail. Les protestants les ont attaqués et chassés des chantiers, après les avoir fort maltraités.

250 soldats et un gros contingent d'agents de police sont arrivés et ont occupé les chantiers. Plusieurs centaines d'ouvriers ont accueilli les soldats et la police à coups de pierres, et ce n'est qu'en voyant les soldats mettre baïonnette au canon et se préparer à charger que les ouvriers se sont retirés. Plusieurs soldats et policiers ont été blessés.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 23 Avril 1893

Versements de 52 déposants (6 nouveaux), 23,930 fr.

Remboursements, 25,099 fr. 30.

La Caisse paie 3 fr. 25 pour cent.

LE MONDE ILLUSTRÉ

43, QUAI VOLTAIRE, PARIS.

Sommaire des gravures du numéro du 22 avril 1893 :

BELGIQUE : Bruxelles ; La barricade de la rue des Epoufiers. — Les gendarmes après une charge — Les gendarmes dégageant les abords de la Maison du Peuple. — Gendarme attaqué par les femmes — Attentat contre M. Buis, le bourgmestre — Charge des gendarmes, place de la Vieille-Halle-au-blé.

PORTAITS : M. Buis, bourgmestre de Bruxelles. — M. de Brettes, explorateur.

BEAUX-ARTS : Bouquetière, tableau de M^{me} J. Blackstone.

NÉCROLOGIE : M. Adolphe Franck, de l'Institut.

VOYAGES : Expédition de M. de Brettes, dans la Sierra Nevada (Columbie).

AMÉRIQUE : Chicago : L'exposition Universelle. — Pavillon de la France. — Groupe équestre du Palais de l'Agriculture.

THÉÂTRE ILLUSTRÉ : Gymnase : L'Homme à l'oreille cassée.

En supplément : Ce qu'elle voulait, roman par Pierre Maël, illustration de Marold.

Le numéro : 50 centimes.

GRESHAM (Établi en 1854 à Paris)
Traite toutes les combinaisons
ASSURANCES sur la VIE
participation à 90 % dans les bénéfices
RISQUES : GUERRE, VOYAGES, DUEL, SUICIDE GARANTIS
RENTES VIAGÈRES
Prospectus et renseignements gratuits et franco
dans ses bureaux : 30, Rue de Provence, PARIS.

M. SOBEL, 18, rue Dupetit-Thouars, Saumur.

DÉPURATIF INCOMPARABLE
Le Grand Régénérateur du Sang
ROB LECHAUX
Sucs végétaux concentrés de
Cresson et de Salsepareille rouge
FORTIFIE, RENOUVELLE LE SANG
Donne la Santé, la Force, la Vie
Médailles d'Or et Diplômes d'Honneur
À TOUTES LES EXPOSITIONS
Demander la Brochure sur la RÉGÉNÉRATION du SANG
Dépôt Général : MARIO LECHAUX, Pharmacien-Chimiste
Rue Saint-Catherine, 164, BORDEAUX
Detail dans toutes les bonnes Pharmacies

TISANE DUSSOLIN Le meilleur
PURGATIF

TISANE DUSSOLIN FORTIFIANT
ET
RECONSTITUANT

TISANE DUSSOLIN DÉPURATIF
ET
ANTIGLAIREUX

TISANE DUSSOLIN GUÉRIT
LA
CONSTIPATION

TISANE DUSSOLIN RÉGÉNÉRATEUR
DES
FORCES

Gros : Ph^{ie} DERBECCQ, 24, r. de Cheronne, Paris,
et dans toutes les bonnes pharmacies.

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU
Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Spécialité de Boîtes pour Baptême
Boîtes riches de luxe en parchemin
Coffrets blancs... depuis 1 fr. 40
— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates,
sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant : G. JOUAUST

PRINTEMPS & ÉTÉ

MAISON CREMIEUX

TAILLEUR

27, Rue d'Orléans, 27, Saumur

Exposition et Mise en Vente des Nouveautés de la Saison d'Été pour Pantalon, Costume complet, et Pardessus

Livraison Rapide. — COUPE RÉPUTÉE SANS RIVALE — Livraison Rapide.

Beaux choix de Costumes complets 35 fr. sur mesure

Etudes de M^e LECOY, avoué-licencié à Saumur, rue Pavée, n° 4, Et de M^e LEDROIT, notaire à Neuillé.

A VENDRE

Aux enchères publiques EN 2 LOTS

En l'étude et par le ministère de M^e LEDROIT, notaire à Neuillé, commis à cet effet,

UNE MAISON

D'HABITATION

ET UN MORCEAU DE TERRE

SITUÉS

Commune de Neuillé.

L'ADJUDICATION aura lieu le Dimanche 14 Mai 1893, à une heure de l'après-midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement rendu par défaut faute de comparaitre, par le Tribunal civil de Saumur, le dix-huit février mil huit cent quatre-vingt-treize, enregistré ;

Et aux requêtes, poursuites et diligences de :

Madame Amélie-Jeanne Florentine Canillot, épouse de M. Eugène Chausset, garçon de café, avec lequel elle demeure à Saumur, et celui-ci tant en son nom personnel que pour l'assister et autoriser,

Ladite dame Chausset agissant en qualité d'héritière, mais sous bénéfice d'inventaire seulement, aux termes de la déclaration par elle faite au greffe du Tribunal civil de Saumur, le dix-huit janvier mil huit cent quatre-vingt-treize, de M. Florent Garnier, son grand-père, décedé ;

Ayant pour avoué constitué M^e HENRY LECOY, licencié en droit, exerçant près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Pavée, n° 1 ;

En présence ou eux dûment appelés de : Madame Adèle-Hermanne-Marie Garnier, épouse de M. François Baudry, propriétaire, avec lequel elle demeure à Angers, terre Saint-Laurent, numéro 2, et de celui-ci, tant en son nom personnel que pour la validité à l'égard de la dame son épouse ;

Il sera, le dimanche quatorze mai mil huit cent quatre-vingt-treize, à une heure de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M^e LEDROIT, notaire à Neuillé, commis à cet effet par le jugement sus-daté, procédé à la vente aux enchères publiques, en deux lots, au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'extinction des feux et après l'accomplissement des formalités prescrites par la loi, des immeubles ci-après désignés, sur les lotissements et mises à prix ci-après.

DÉSIGNATION

PREMIER LOT

Une maison d'habitation, située au bourg de la commune de Neuillé, comprenant, au rez-de-chaussée, deux chambres à feu, corridor commun, escalier également commun pour parvenir au premier étage où il existe deux chambres à feu, petit cabinet, greniers au-dessus, le tout couvert en ardoises, cave sous la maison, hangar, cour et cabinets d'aisances, joignant au nord le chemin des Maronniers, au levant la rue du bourg, au midi M. Leroux et au couchant le même.

Mise à prix 2,200 fr.

DEUXIÈME LOT

Un morceau de terre, nommé la Grenardière, sis même commune, contenant environ vingt-six ares, cadastré sous le numéro 324, section A, joignant au levant les repré-

sentants Raguideau, au couchant M. de Perrochel, et au midi un chemin.

Mise à prix 700 fr.

Total des mises à prix : 2,900 fr.

Fait et rédigé le présent extrait par l'avoué poursuivant la vente, soussigné.

Saumur, le vingt-quatre avril mil huit cent quatre-vingt-treize.

LECOY.

Enregistré à Saumur, le avril mil huit cent quatre-vingt-treize, folio case Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : L. PALUSTRE.

Pour les renseignements, s'adresser :

1° A M^e LECOY, avoué à Saumur, poursuivant la vente, rue Pavée, n° 4 ;

2° Et à M^e LEDROIT, notaire à Neuillé, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

MAISON AVEC JARDIN

Située au Champ-de-Foire, avenue de la Gare de l'Etat.

S'adresser à M. GASNAULT père, propriétaire, rue d'Orléans, n° 83.

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE

Maison, Jardin, Remise et Ecurie Rue Duncan, 3.

S'adresser à M. COURLEAU, 28, rue Saint-Nicolas.

PIANO à queue d'Erard en très bon état. Grand format, très belle occasion.

S'adresser à MM. PERNY frères, facteurs de pianos à TOURS.

Location — Accords — Réparations

ÉTABLISSEMENT MAGÉ ET CIVRAY

Rue des Boires, 6, et rue de la Chouetterie, 5, SAUMUR

INSTALLATION SPÉCIALE

Pour Noces, Festins, Fêtes de famille, Banquets, etc., comprenant : vaste Cour, Jardin, Salle à manger, Salons, Salle de jeux, et jouissant de l'intimité la plus absolue.

TENTE-SALON pouvant se transporter à volonté. — Le Service est fait à des prix très modérés et d'une manière irréprochable. — Nous laissons aux personnes la liberté de se fournir elles-mêmes le confortable de leurs repas tout en leur louant le matériel nécessaire. — Location en détail de tous les objets concernant le service, tels que : Vaisselle, Ferrerie, Argenterie, Plats, Plateaux, Cristaux, Couverts, Linge fin, Tables et Sièges.

Les Diners sur commande se font à l'établissement ou en ville.

VINS FINS.

La Maison fait aussi les repas de noces, lunches ou fêtes de famille en dehors de son établissement.

A VENDRE

A L'AMIABLE

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES

BELLE PROPRIÉTÉ

Sise près le bourg de Vernantes

Comprenant 35 ares de bon terrain

Maison magnifique

Comprenant : rez-de-chaussée, 1^{er} étage, mansardes et greniers, en tout 18 belles pièces ; servitudes et jardins.

S'adresser, pour traiter, à M. Joseph RAGAIN, marchand de biens, près la Gendarmerie, Vernantes. Facilités de paiement.

CHANGEMENT DE DOMICILE

A partir du 22 Avril 1893

L'Etude de M^e G. BARON,

Avoué à Saumur,

successeur de M^e Louis ALBERT. Située précédemment rue de la Petite-Douve, n° 8, sera transférée :

Rue Dupetit-Thouars, 13

(A l'angle de la rue d'Orléans)

OCCASION

A VENDRE

DE SUITE

UNE POMPE aspirante et foulante avec ses tuyaux et plusieurs mètres de gargouilles en fonte.

S'adresser 5, rue Cour-Saint-Jean.

INSTITUTION L'ESPÉRANCE

Pensionnat de Jeunes Filles

Dirigé par M^{mes} AGOSTINI

Rue du Petit-Mail, n° 5.

A LOUER

Pour la Saint-Jean-Baptiste prochaine

Beaux Appartements

Au 1^{er} et au 2^e étage d'une maison, à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 27.

S'adresser à M. Gustave LEROY, propriétaire à Saumur, même rue, n° 29.

GUERISON

Certaines et Radicales de toutes les Affections de la Peau : DARTRES, ECZÉMAS, LUPUS, SORIASIS, PRURIGO, TIGER, HERPES, LOPUS, etc.

Le traitement ne dérange point le travail, il est à la portée des petites bourses, et dès le premier jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENOIR, Médecin-Spécialiste, Avenue Audo-Majore des Hospices Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par correspondance.

Hôtel Restaurant des TROIS-ANGRES

A. LIGNAIS

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable, à 2 fr. 25 et 2 fr. 50. — Excellents vins rouges et blancs.

Salles, Salons et Cabinets particuliers. Déjeuners et Diners à la carte et à prix fixe, depuis 1 fr. 50 et 2 fr. Pension depuis 60 fr.

Service individuel ou en groupe et à toute heure Diners en ville sur commande. — Banquets et Noces. — Prix modérés.

N.-B. — Tripes à la mode de Caen, le Samedi et le Dimanche.

PÂTISSERIE - CONFISERIE - GLACES

Vins fins, Liqueurs, Sirops

E. HARDY

Successeur de M. TROUVÉ

SAUMUR - 20, Rue Saint-Jean - SAUMUR

Nous rappelons à notre clientèle que nous avons un choix SPÉCIAL DE DRAGÉES POUR BAPTÊME, comme qualité et comme prix, nos Dragées étant faites à la maison et à la main, ce qui est recherché par les connaisseurs.

Nous sommes également très bien assortis pour les Boîtes Marraines en tous genres et à tous les prix.

Spécialité de Brioches pour première communion.

GR^{DE} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

Excellent vin rouge d'Algérie. le litre. 0,40 et 0,50
Excellent vin rouge du Roussillon — 0,60 et 0,70
Côtes de Bordeaux. — 0,80 et 1 fr.
Vin blanc du pays, le litre. 0,50, 0,60 et 0,80

25 litres donnent droit à 1 litre gratis.

PRIMEURS : Asperges, Artichauts, Pommes de terre, Petits Pois en cosse.

Arrivages tous les jours. Fraicheur et bon marché.

AVIS. — Les magasins sont fermés dimanches et fêtes à midi.

Saumur, imprimerie PAUL GODET.